

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC
705

1988

AMENDEMENT 1
AMENDMENT 1

1993-05

Amendement 1

**Méthodes de mesure de l'aptitude
à la fonction des fours micro-ondes
à usages domestiques et analogues**

Amendment 1

**Methods for measuring the
performance of microwave ovens
for household and similar purposes**

© CEI 1993 Droits de reproduction réservés — Copyright — all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembe Genève, Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 59H: Fours à micro-ondes du comité d'études 59 de la CEI: Aptitude à la fonction des appareils électrodomestiques.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

DIS	Rapports de vote	Amendement au DIS	Rapport de vote
59H(BC)21 59H(BC)25 59H(BC)29	59H(BC)23 59H(BC)26 59H(BC)31	59H(BC)28	59H(BC)30

Les rapports de vote indiqués dans le tableau ci-dessus donnent toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Page 6

1 Domaine d'application

Ajouter la note suivante:

La présente norme ne s'applique pas aux fours à micro-ondes qui ne peuvent accepter une charge d'un diamètre de 200 mm.

Page 10

10 Volume utile de la cavité

Remplacer cet article par:

Le volume utile de la cavité déterminé par cette méthode convient pour l'établissement d'une classification des tailles de cavités. Elle tient compte des protubérances notables telles que le protecteur de diffusion d'ondes, mais pas des détails mineurs comme les angles arrondis.

Le volume utile de la cavité des fours équipés d'un plateau fixe se calcule comme le volume limité par:

- Le plan du plateau dans sa position la plus basse;
- Les plans principaux des parois;
- Le plan intérieur principal de la porte en position fermée;
- Le plan supérieur de la cavité.

Le plan supérieur de la cavité est déterminé par le point le plus bas situé dans un rayon de 100 mm de l'axe central vertical de la cavité.

FOREWORD

This amendment has been prepared by sub-committee 59H: Microwave appliances of IEC technical committee 59: Performance of household electrical appliances.

The text of this amendment is based on the following documents:

DIS	Reports on voting	Amendment to DIS	Report on voting
59H(CO)21 59H(CO)25 59H(CO)29	59H(CO)23 59H(CO)26 59H(CO)31	59H(CO)28	59H(CO)30

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the reports on voting indicated in the above table.

Page 7

1 Scope

Add the following note.

This standard does not apply to microwave ovens which cannot accept a load having a diameter of 200 mm.

Page 11

10 Usable cavity volume

Replace this clause by:

The usable cavity volume determined by this method is suitable for establishing a classification for cavity sizes. It takes into account significant protrusions such as stirrer covers but not minor details such as rounded edges.

The usable cavity volume of ovens having a non-rotating shelf is calculated as the volume bounded by:

- the plane of the shelf in the lowest position;
- the major planes of the walls;
- the major inner plane of the door in the closed position;
- the plane of the ceiling.

The plane of the ceiling is determined by the lowest point within a 100 mm radius from the vertical centre line of the cavity.

Pour les fours équipés de plateaux rotatifs, le volume utile de la cavité se calcule comme le volume d'un cylindre, dont l'axe est l'axe de rotation du plateau. La hauteur du cylindre est la distance qui sépare le plan du plateau tournant et le plan supérieur de la cavité déterminé comme ci-dessus. Le rayon du cylindre est égal à la distance la plus courte entre l'axe de rotation et la paroi la plus proche ou le plan de la porte en position fermée.

Le volume est exprimé en litres, arrondi au litre le plus proche.

Lorsque le constructeur indique que le four peut être utilisé avec diverses configurations du plateau, le volume est déterminé en conséquence et donné pour chacune de ces configurations.

11 Surface utile de l'étagère

Remplacer cet article par:

11 Dimensions utiles de la cavité

Les dimensions utiles de la cavité ont pour but de fournir un guide sur la compatibilité des fours à micro-ondes avec les récipients pour aliments et boissons.

Les dimensions utiles sont déterminées à partir des plans définis à l'article 10 comme suit:

- Hauteur:** Distance verticale entre le plan du plateau et le plan supérieur de la cavité.
- Largeur:** Distance horizontale entre les plans principaux des parois latérales.
- Profondeur:** Distance horizontale entre le plan intérieur principal de la porte en position fermée et le plan principal de la paroi arrière.
- Diamètre:** Deux fois la distance la plus courte entre l'axe de rotation du plateau et la paroi la plus proche ou la porte en position fermée.

Les dimensions sont données en millimètres.

Les dimensions sont mesurées pour chaque configuration du plateau.

Page 18

17 Aptitude à la cuisson

En 17.3.1, 17.3.2 et 17.3.3, remplacer le premier alinéa des spécifications concernant le «RÉCIPIENT» par:

Un récipient en verre au borosilicate, d'une épaisseur maximale de matériau de 6 mm et remplissant les prescriptions dimensionnelles suivantes est utilisé:

Supprimer la note sur les récipients à parois minces.

Ajouter la note:

Le type de récipient utilisé doit être indiqué dans le rapport d'essai, à titre de référence.

For ovens having rotating shelves, the usable cavity volume is calculated as the volume of a cylinder, the axis of which is the axis of rotation of the shelf. The height of the cylinder is the distance between the plane of the rotating shelf and the plane of the ceiling determined above. The radius of the cylinder is equal to the shortest distance from the axis of rotation to the nearest wall or door in the closed position.

The volume is stated in litres, rounded to the nearest litre.

When the manufacturer states that the oven can be used with different shelf configurations, the volume is determined accordingly and stated for each configuration.

11 Usable shelf area

Replace this clause by:

11 Usable cavity dimensions

The usable cavity dimensions are intended to provide guidelines on the microwave oven compatibility with containers for food and beverages.

The usable dimensions are determined from the planes specified in clause 10 as follows:

- Height: The vertical distance between the major plane of the shelf and the major plane of the ceiling.
- Width: The horizontal distance between the major planes of the side walls.
- Depth: The horizontal distance between the major inner plane of the door in the closed position and the major plane of the rear wall.
- Diameter: Twice the shortest distance from the axis of rotation of the shelf to the nearest wall or door in the closed position.

Dimensions are stated in millimetres.

Dimensions are measured for each configuration of the shelf.

Page 19

17 Cooking performance

In 17.3.1, 17.3.2 and 17.3.3, replace the first paragraph of the "CONTAINER" specifications by:

A borosilicate glass container with 6 mm maximum material thickness and fulfilling the following dimensional requirements is used:

Delete the note about thin-wall containers.

Add a note:

The type of container used should be listed in the test report for reference.

Page 26

18 Aptitude à la décongélation

En 18.3.1, remplacer le deuxième alinéa après «INGRÉDIENTS» par:

Une plaque plane de plastique transparent au micro-ondes, de 3 mm environ d'épaisseur.

Une feuille en plastique ou de papier résistant aux graisses est également demandée.

Remplacer la première phrase du troisième alinéa du «MODE OPÉRATOIRE» par:

Retourner le bloc congelé sur la plaque.

Page 31

Figure 2 – Dimensions des béchers en millimètres

Ajouter la note:

Le poids du bécher est inférieur à 10 g.

Page 32

Figure 3b – Etagères circulaires

Au lieu de: R = diamètre de l'étagère

Lire: R = rayon de l'étagère
